

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****14124698***Hinterlegt bei der Kanzlei
des Handelsgerichts EUPEN**18-06-2014**iA/
der Greffier **Grefte****N° d'entreprise : 0419677032****Dénomination**(en entier) : **BACKEREI-KONDI TOREI KOCKARTZ**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Kirchstrasse, 123 à 4730 Hauset

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Renouvellement des mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2014.

"(...)

Les mandats d'administrateurs viennent à échéance. L'assemblée décide de les renouveler, pour une période de six années. Ces nouveaux mandats prendront fin à l'assemblée générale ordinaire de 2020 appelée à se prononcer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2019.

L'assemblée générale donne mandat à la société BDO Experts-Comptables Soc. Civ. SCRL (RPM 0448.895.115) afin de procéder aux formalités légales de publication au Moniteur belge des décisions prises ci-avant concernant les mandats d'administrateurs.

"(...)"

Pour extrait analytique et conforme.

BDO Experts-Comptables Soc. Civ. SCRL

Mandataire

représentée par

Sonia TOUSSAINT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/06/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature